

Publications des tribunaux

Publication du dispositif

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Harth Eric fils de Franz et de Sonja née Gloor, né le 11 août 1964 à Chêne-Bougeries, originaire de Leutwil, magasinier, précédemment domicilié à 1202 Genève, rue de Vermont 29; actuellement sans domicile connu; inapte au service;

vous êtes avisé que le Tribunal de division 2 a rendu le 12 mai une décision, dont le dispositif est le suivant:

1. La requête de radiation de l'inscription au casier judiciaire du jugement du Trib div 2 du 5 juin 1986 prononcée contre Harth Eric est admise.
2. Les frais de la procédure sont laissés à la charge de la Confédération.

La présente décision deviendra définitive si dans les vingt jours dès sa communication elle n'a pas fait l'objet d'un pourvoi en cassation par déclaration écrite adressée au président du Tribunal de division 2, case postale 296, 1000 Lausanne 4.

5 décembre 2000

Tribunal de division 2

Le président, Lt-colonel Egli Jürg

Dispositif Harth Eric

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.12.2000
Date	
Data	
Seite	5508-5508
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 025

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.